

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 45 Histoire 2.1			
Code	PEGH2B45SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des

compétences visées dans le programme de formation

6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant remet dans son contexte historique des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité.

Au terme de l'U.E., l'étudiant est de mettre en oeuvre des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans le cadre de l'unité.

Au terme de l'UE, l'étudiant explicite le vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.

Au terme de l'UE, l'étudiant mobilise des éléments de savoirs disciplinaires afin de répondre à une question de synthèse relative au cours.

Au terme de l'UE, l'étudiant conçoit et construit une leçon visant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en classe d'histoire pour des élèves de 3e générale en respectant les référentiels du cours d'histoire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Braine-le-Comte

PEGH2B45SHA Histoire 1 55 h / 4 C

+ HELHa Leuze-en-Hainaut

PEGH2B45SH Histoire 1 55 h / 4 C

+ HELHa Loverval

PEGH2B45SHA Histoire 1 55 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Braine-le-Comte

PEGH2B45SHA Histoire 1 40

+ HELHa Leuze-en-Hainaut

PEGH2B45SH Histoire 1 40

+ HELHa Loverval

PEGH2B45SHA Histoire 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 1			
Code	13_PEGH2B45SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sans oublier la maîtrise des matières d'enseignement, les cours d'histoire du Bloc 2 (Q1 et Q2) visent plus particulièrement le développement des compétences didactiques du futur professeur d'histoire et des cours apparentés (Etude du Milieu et Sciences Humaines).

Dans la foulée des cours du Bloc 1, ils poursuivent, par ailleurs, le développement d'une approche historique centrée sur l'interrogation du présent et sur une démarche rétrospective qui embrasse la longue durée. Cette approche historique porte essentiellement sur les objets d'étude fixés par les référentiels et programmes de l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant explicite les savoirs, les compétences et les démarches liés à l'apprentissage de la mise en perspective historique de deux thèmes du programme de formation historique de l'enseignement qualifiant.
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse selon une démarche historique des documents en lien avec les contenus d'enseignement des programmes d'histoire et de formation historique de l'enseignement secondaire.
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant exploite sur un plan didactique des documents en lien avec les contenus d'enseignement des programmes d'histoire et de formation historique de l'enseignement secondaire.
4. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant construit des séquences didactiques pour amener les élèves à construire des apprentissages liés aux différents moments-clés du programme d'histoire de la 3e année de l'enseignement secondaire et visant le développement de la compétence 2 de ce programme (critiquer).
5. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant construit une épreuve d'évaluation de la compétence 2 conforme au cahier des charges du programme de l'enseignement secondaire pour la 3e année.
6. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant présente un compte rendu de lecture d'un ouvrage de synthèse historique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est constitué de deux parties:

1. La première partie (+/- 24 H en présentiel) est un cours bisannuel commun avec l'UE80 : cette partie analyse des thématiques et des moments-clés du nouveau programme de formation historique de l'enseignement qualifiant.
2. La deuxième partie (+/- 20 H en présentiel) est une initiation didactique au cours d'histoire de l'enseignement de transition : conception et construction de séquences d'apprentissage, approche et exploitation du document en classe d'histoire, appropriation des démarches d'évaluation des compétences, en particulier le compétence "critiquer". Cette deuxième partie portera plus particulièrement sur la période du Haut Moyen Âge.

Démarches d'apprentissage

1. Exposés théoriques.
2. Analyses et productions de séquences d'apprentissages et d'épreuves d'évaluation.
3. Activités autonomes: recherche documentaire et rapport de lecture d'un ouvrage historique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation régulière (formative et certificative) tout au long du quadrimestre au travers de travaux et d'exercices didactiques.

Ouvrages de référence

Ouvrages de référence conseillés:

1. BOULANGÉ B. et alii, *Histoire 3e/6e. Jalons pour mieux comprendre*, De Boeck, 2013.
2. JADOULLE J.-L., *TerrHistoire*, T1 2e degré, Edition Erasme, 2015.

Supports

Supports de cours disponibles sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur les productions réalisées durant le cours (travail, rapport de lecture) et un examen écrit au terme de l'unité d'enseignement.

La maîtrise de l'orthographe fait partie des critères d'évaluation des travaux comme de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	50

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas d'échec à la session du Q1, les travaux seront à refaire. Le rapport de lecture portera lors de l'épreuve suivante sur un autre ouvrage.

La maîtrise de l'orthographe fait partie des critères d'évaluation des travaux comme de l'examen.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).